

PRATIQUE DU CONTENTIEUX D'ASSURANCE



03. DROIT DES ASSURANCES



RÉF : UE23-12

DATE : 05 juillet 2023

DURÉE : 6h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Une expérience « contentieuse »

HORAIRES :

09h30 > 12h00

14h00 > 17h00

TARIF : 265€

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Jean-François
CARLOT

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Pratique du contentieux du contrat d'assurance et de l'action directe des victimes à l'encontre de l'assureur du responsable à la lumière des principes de procédure civile et de la jurisprudence la plus récente.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement / débat | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Revue de Jurisprudence | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ? Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Restitution | |

PRATIQUE DU CONTENTIEUX D'ASSURANCE



03. DROIT DES ASSURANCES



RÉF : UE23-12

DATE : 05 juillet 2023

DURÉE : 6h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Une expérience
« contentieuse »

HORAIRES :

09h30 > 12h30

14h00 > 17h00

TARIF : 265€

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Jean-François
CARLOT

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

DESCRIPTION / CONTENU

- I. Les spécificités du contentieux d'assurance
- II. Le contentieux lié à la distribution de l'assurance
- III. Contentieux lié à la validité du contrat d'assurance
- IV. Le contentieux lié à l'étendue de la garantie
- V. Le contentieux lié à la prime d'assurance
- VI. Le contentieux lié au règlement du sinistre
- VII. L'action directe de la victime contre l'assureur du responsable
- VIII. L'action directe de la victime contre l'assureur du responsable
- IX. Contestations liées à la prescription
- X. Le recours de l'assureur
- XI. Les modes alternatifs de règlement des litiges d'assurance